

 **Vaillant** Le bien-être chez soi



Jusqu'à  
**350€ TTC\***  
remboursés pour l'achat  
d'un appareil  
Vaillant

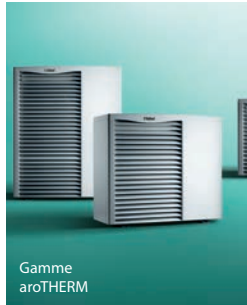
**Du 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020,**  
profitez des offres de remboursement

 **Vaillant**

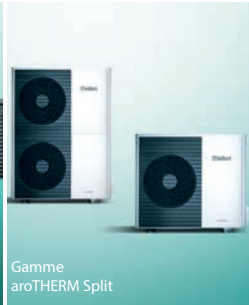
en partenariat avec

 **EDF**

Pour l'achat et la pose d'une pompe à chaleur installée en système hybride, chauffage seul et/ou eau chaude sanitaire



Gamme aroTHERM



Gamme aroTHERM Split



Gamme aroTHERM plus



flexoTHERM exclusive

flexoCOMPACT exclusive

jusqu'à 300€<sup>TTC</sup>

200€<sup>TTC</sup>

aroTHERM 5 kW et 8 kW  
aroTHERM Split 3, 5 et 7  
aroTHERM plus 4, 5 et 8

300€<sup>TTC</sup>

aroTHERM 11 kW et 15 kW  
aroTHERM Split 10 et 12  
aroTHERM plus 12 et 15

350€<sup>TTC</sup>  
remboursés\*

flexoTHERM exclusive ou  
flexoCOMPACT exclusive

Pour l'achat et la pose d'une chaudière murale ou sol et si et seulement si achat d'un régulateur Vaillant en plus



100€<sup>TTC</sup>  
remboursés\*

ecoTEC plus  
ecoTEC plus extraCONDENS  
ecoTEC plus VCI  
ecoTEC plus systèmes\*  
(jusqu'à 35 kW)



150€<sup>TTC</sup>  
remboursés\*

ecoTEC exclusive



100€<sup>TTC</sup>  
remboursés\*

ecoVIT exclusive



jusqu'à 150€<sup>TTC</sup>  
remboursés\*

100€<sup>TTC</sup>: ecoCOMPACT 20 kW  
150€<sup>TTC</sup>: ecoCOMPACT 25 kW  
ou 30 kW

+



Régulateur calorMATIC, multiMATIC, eRELAX ou sensoCOMFORT / sensoHOME

### Comment bénéficier de l'offre ?

- 1) Rendez-vous sur [vaillant.fr](http://vaillant.fr) rubrique « Promotions »
- 2) Munissez-vous des pièces justificatives ci-dessous et complétez le formulaire en ligne avant le 31/01/2021 :
  - Votre facture d'achat datée entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020  
*L'appareil et la régulation doivent apparaître sur la même facture*
  - L'étiquette autocollante avec le numéro de série du produit de l'appareil
  - La lettre d'engagement d'EDF (*correspondant à votre inscription sur le site [prime-energie-edf.fr](http://prime-energie-edf.fr), inscrivez-vous avant la signature de votre devis*)
  - Votre RIB



\* Dans le cadre d'un partenariat conclu avec EDF, Vaillant accorde un avantage au client final sur ces matériels s'ils sont installés par un professionnel RGE (hors constructeurs de maisons individuelles). Offre réservée à la France Métropolitaine (Corse comprise) et limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse, même n° de série). Offre non cumulable avec le prêt Excellio ou toute autre opération promotionnelle proposée par Vaillant. Remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à compter de la réception de la participation complète et conforme. Pour toute question, vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 9h à 18h au 0.970.170.409 (prix d'un appel local) – en indiquant le n° d'offre 48611. Plus d'informations sur [www.vaillant.fr](http://www.vaillant.fr) ou sur [www.prim-energie-edf.fr](http://www.prim-energie-edf.fr). Janvier 2020

